

Section 1 – Identification du titulaire de compte

M. M^{me} Nom : _____ Prénom : _____


N° et rue : _____ App./Bureau : _____

Ville : _____ Province : _____ Pays : _____ Code postal : _____

Numéro d'assurance sociale : _____

Téléphone (travail) : _____ Téléphone (domicile) : _____ Téléphone (mobile) : _____

Section 2 – Identification de l'institution cédante (qui envoie les fonds)

 **Attention :** Veuillez joindre une copie d'un relevé de compte récent.

Nom de l'institution : _____

Att. : _____

N° et rue : _____ Bureau : _____

Ville : _____ Province : _____ Pays : _____ Code postal : _____

Type de compte (cocher une seule case)

Numéro de compte : _____

Type de compte	Devise	Type de compte	Devise	Type de compte	Devise		
REER	<input type="checkbox"/> Rentier <input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> CAD <input type="checkbox"/> USD	CELI	<input type="checkbox"/> CAD <input type="checkbox"/> USD	FERR	<input type="checkbox"/> Rentier <input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> CAD <input type="checkbox"/> USD
CRI, CRIF ou RERI¹	<input type="checkbox"/> CAD <input type="checkbox"/> USD	CELIAPP	<input type="checkbox"/> CAD <input type="checkbox"/> USD	FRV	<input type="checkbox"/> CAD <input type="checkbox"/> USD		
REIR	<input type="checkbox"/> CAD <input type="checkbox"/> USD	RRNV	<input type="checkbox"/> Rentier <input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> CAD	FRVR	<input type="checkbox"/> CAD <input type="checkbox"/> USD	
RPA à cotisations déterminées – compte de prestations variables (Ontario)	<input type="checkbox"/> CAD <input type="checkbox"/> USD						

Note : Pour un transfert REEE, veuillez utiliser les formulaires gouvernementaux applicables.

RÉSERVÉE À L'INSTITUTION CÉDANTE

Information sur l'époux ou conjoint de fait cotisant, si applicable (pour le transfert d'un REER, RRNV ou FERR)

M. M^{me} Nom : _____ Prénom : _____

Numéro d'assurance sociale : _____

Confirmation de juridiction (pour le transfert d'un CRI, CRIF, RERI, REIR, FRV ou FRVR)

Juridiction du régime : _____ Revenu réalisé depuis le début de l'année (FRV ou FRRI Ontario seulement) : _____ \$.

Une disposition d'immobilisation s'applique-t-elle? Non Oui, sur le montant de _____ \$.

Le régime immobilisé transféré a-t-il été un FRV au moins une journée au cours de l'année en cours? Non Oui

Admissibilité du régime (pour le transfert d'un FERR ou FRV)

Le régime est-il admissible (ouvert initialement avant le 1er janvier 1993)? Non Oui

Avez-vous verser, ou verserez-vous, au rentier un montant minimum établi pour l'année du transfert? Non Oui

Montant versé : _____ \$ Date du versement : _____

Section 5 – Consentement et signatures

Par la présente, je vous autorise à transférer à VMD mes comptes détenus à votre institution financière, conformément aux instructions indiquées à la section 4 du présent formulaire. J'autorise VMD à recevoir le solde, et tous les titres détenus dans mes comptes. Ces directives sont assujetties à l'approbation de mes comptes par VMD, qui se réserve le droit de refuser certains titres.

Je révoque tous les ordres ouverts relatifs à mes comptes. Cependant, lorsqu'un transfert en argent est demandé, j'autorise que tous les ordres nécessaires soient effectués au cours du marché.

J'accepte d'acquitter tous les frais, ainsi que les écarts et les ajustements pouvant survenir dans le cadre de cette demande.

J'autorise VMD à agir en mon nom pour acquitter ces sommes, qui seront par la suite déduites du solde de mes comptes. Lorsque, pour quelques motifs que ce soit, des avoirs détenus dans mes comptes ne pourront être livrés à VMD, je demande que VMD soit avisé par écrit immédiatement, en identifiant les avoirs concernés ainsi que la raison justifiant votre incapacité à les livrer.

Je comprends que VMD ne peut accepter le transfert d'un compte d'un autre courtier membre si ce compte n'est pas pourvu d'une couverture conforme aux exigences réglementaires, à moins qu'au moment du transfert, VMD ait en sa possession des fonds suffisants ou une garantie à mon crédit pour couvrir l'insuffisance dans le compte.

Pour un transfert d'un REER à un CELIAPP: J'atteste que le montant transféré n'entraîne pas un excédent de CELIAPP.

Pour un transfert d'un REER au profit de l'époux ou conjoint de fait à un CELIAPP: Je comprends que si je transfère des biens d'un REER au profit de l'époux ou conjoint de fait duquel je suis le rentier, je ne suis pas autorisé à transférer des montants du REER si mon époux ou conjoint de fait a cotisé des montants à l'un de mes REER au profit de l'époux ou conjoint de fait au cours de l'année en cours ou des deux années civiles précédentes. Si j'effectue un tel transfert, le montant du transfert sera réputé être un retrait de mon REER et être une nouvelle cotisation à mon CELIAPP.

Pour un transfert d'un CELIAPP à un REER ou FERR: Je comprends que si j'ai un excédent de CELIAPP au moment du transfert et que je transfère des biens de mon CELIAPP à mon REER ou FERR, toute partie du montant transféré qui dépasse la juste valeur marchande (JVM) totale de tous les biens détenus dans tous mes CELIAPP au moment du transfert, moins l'excédent de CELIAPP au moment du transfert, sera traitée à la fois comme :

- un retrait imposable de mon CELIAPP, qui doit être inclus à titre de revenu dans ma déclaration de revenus et de prestations pour l'année du transfert; et
- une nouvelle cotisation à un REER au moment du transfert dans mon REER ou mon FERR.

Pour un transfert de fonds communs de placement chez DCL: Depuis le 1er juin 2022, les nouvelles dispositions réglementaires des Autorités canadiennes en valeurs mobilières prévoient l'interdiction par les gestionnaires de fonds d'investissement de verser des commissions de suivi aux courtiers exécutants n'offrant pas de conseils.

En raison de cette interdiction, les fonds communs de placement avec commissions de suivis ne peuvent plus être détenus dans des comptes sans conseils ou transférés à de tels comptes. Ainsi, sur réception du présent formulaire, DCL échangera automatiquement votre fonds vers une catégorie ou série de fonds identique ou similaire sans commissions de suivi, sans autre avis préalable. Si aucune catégorie ou série identique ou similaire n'est disponible, un représentant de DCL communiquera alors avec vous afin d'évaluer les options possibles.

Les explications détaillées de ce qu'il adviendra de toute commission de suivi que DCL pourrait recevoir entre le moment du transfert de votre fonds et son échange vers une catégorie sans commissions de suivi sont disponible au <https://www.disnat.com/plateformes-et-frais/titres-negociables>.

Nom du client (en caractères d'imprimerie)

Signature du client

Date (AAAA-MM-JJ)

Nom du bénéficiaire irrévocable* (en caractère d'imprimerie)

Signature du bénéficiaire irrévocable

Date (AAAA-MM-JJ)

*Obligatoire pour un compte RRNV.